

## My Greffe | Relance bilans

### Présentation

La loi oblige certaines sociétés à déposer les comptes annuels au greffe du Tribunal de commerce. Toutes ne le font pas. Le but de ce module est d'identifier ces sociétés qui n'ont pas déposé leurs comptes dans les délais réglementaires et de les relancer.

Durée : 4,00 heures (1 jours)

Tarif INTRA : [Nous consulter](#)

### Objectifs de la formation

- Savoir mettre en place les paramétrages
- Savoir créer un profil de relance
- Savoir créer et exécuter le traitement d'une relance

### Prérequis

- Connaitre le module de gestion des dépôts de comptes annuels/prorogations
- Avoir la compétence métier en ce qui concerne la gestion des dépôts de comptes annuels

### Public

- Greffier
- Collaborateurs de greffe

### Programme de la formation

- Savoir mettre en place les paramétrages
- Savoir mettre en place les paramétrages globaux
- Savoir vérifier les produits associés
- Savoir créer un profil de relance
- Savoir créer le profil de relance
- Savoir personnaliser les paramètres de ce profil de relance
- Savoir créer et exécuter le traitement d'une relance
- Savoir créer le traitement de la relance



- Savoir lancer le traitement en test
- Savoir valider le traitement

## Organisation

### Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes.

Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétence.

### Moyens pédagogiques et techniques

- Apports des connaissances communes.
- Mises en situation sur le thème de la formation et des cas concrets.
- Méthodologie d'apprentissage attractive, interactive et participative.
- Equilibre théorie / pratique : 60 % / 40 %.
- Supports de cours fournis au format papier et/ou numérique.
- Ressources documentaires en ligne et références mises à disposition par le formateur.
- Pour les formations en présentiel dans les locaux mis à disposition, les apprenants sont accueillis dans une salle de cours équipée d'un réseau Wi-Fi, d'un tableau blanc ou paperboard. Un ordinateur avec les logiciels appropriés est mis à disposition (le cas échéant).

### Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

#### En amont de la formation

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ.

#### Tout au long de la formation

- Évaluation continue des acquis avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

### **A la fin de la formation**

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.

### **Accessibilité**

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.